

06/01/2020

Bûcheron / Élagueur

Bûcheron / Élagueur

6 Jan 2020 - 11:57 — gestionnaire



[1]
Le métier de bûcheron ou d'élagueur fascine autant par la beauté du spectacle qu'il engendre que par le danger qu'il représente. En effet, il faut rester maître de soi pour grimper dans un arbre en toute circonstance et savoir réagir en cas d'imprévu.

Qu'est-ce qu'un bûcheron / élagueur ?

Un bûcheron / élagueur est un professionnel des espaces verts qui travaille en hauteur. En effet, il est là pour élaguer et tailler les arbres quelle que soit leur hauteur. Il doit donc avoir de très bonnes capacités physiques et avoir acquis des **techniques de grimpe efficaces** [2] pour pouvoir monter aux arbres rapidement et en toute sécurité. Il se doit de sécuriser au maximum ses interventions en utilisant des EPI adaptés et ainsi éviter les chutes.

Mais, avant de grimper dans l'arbre, il doit au préalable réaliser une étude de terrain et de l'état général de l'arbre afin d'élaborer un plan d'accès vers la zone à élaguer mais aussi pour sécuriser son environnement direct. C'est pourquoi, le tarif d'un élagueur-grimpeur est personnalisé au travail qu'il doit réaliser et chaque situation est différente.

https://materiel-elagage.4mepro.com/20241-thickbox_default

Image not found or type unknown



Quels sont les risques d'accident ?

L'élagage d'un arbre n'est pas une tâche anodine, c'est un travail qui demande beaucoup d'énergie et de concentration. En effet, la moindre perte de concentration peut engendrer des accidents très graves. C'est pourquoi, il faut connaître tous les risques liés à cette activité afin de mieux pouvoir les prévenir.

1. Les risques liés aux EPI défectueux

Pour pouvoir travailler en toute sécurité en haut d'un arbre, il faut impérativement **vérifier son matériel et notamment ses EPI (Equipement de Protection Individuelle)** [3]. Il faut donc tout inspecter : casque de sécurité, gants de protection, harnais d'élagage, longe, corde, fausse-fourche, mousquetons et autre connecteurs...

Au moindre soupçon, il est préférable de laisser l'EPI de côté et d'en prendre un sans défaut. Cette vérification doit se faire avant chaque utilisation mais elle ne dispense pas d'un contrôle

complet régulier. Ce contrôle vous garantit que votre équipement (principalement le harnais d'élagage, la corde, la longe, le mousqueton) vous assurera pendant votre montée dans l'arbre. Si un seul de ces EPI dysfonctionne, vous **risquez une chute mortelle**.

2. Les risques liés à l'utilisation de la tronçonneuse

Seuls des professionnels ayant reçu la formation appropriée peuvent utiliser une tronçonneuse en haut d'un arbre. En effet, la tronçonneuse est un outil de coupe très efficace mais très dangereux, il faut donc la manier avec précaution. Le principal risque d'une mauvaise utilisation est la **coupure voire la section d'un doigt ou d'un membre**.

Pour éviter cela, il faut utiliser une tronçonneuse ^[4] **spécialement conçue pour l'élagage et la taille de la cime des arbres** (ou houppier). Elle est légère et très maniable. Cette tronçonneuse est **à prendre à deux mains** comme le prévoit la **norme européenne harmonisée NF EN ISO 11681-2**. Elle peut être utilisée dans de très rares cas à une seule main comme le prévoit l'annexe B de cette même norme.

3. Les risques liés aux lignes électriques aériennes

L'un des principaux dangers de l'élagage est la **proximité avec des lignes électriques aériennes** car si l'élagueur entre en contact avec l'une de ces lignes, il risque d'être **mortellement électrocuté**. Il faut donc s'assurer d'être à une **distance de sécurité de 3 mètres pour les lignes électriques de moins de 57 000 volts ou une distance de sécurité de 5 mètres pour les lignes électriques de 57 000 volts ou plus** comme le prévoit l'**article A. 4534-75 du Code du Travail**. Dans le cas où il serait impossible d'avoir une telle distance de sécurité, il faut impérativement mettre la ligne hors tension pendant la durée des travaux.

Il faut également **être très vigilant lorsque la zone d'intervention est humide** car les branches mouillées par la pluie ou par la sève sont très conductrices et peuvent créer un arc électrique même si l'élagueur est au-delà des distances de sécurité requises. Pour la même raison, les arbres abattus ne doivent pas tomber sur une ligne électrique.

4. Les risques liés à une mauvaise signalisation des zones d'intervention

La non-signalisation d'une zone d'intervention peut entraîner des **conséquences graves** : chute de branches ou autres morceaux de bois sur la tête d'un travailleur au sol entraînant la mort de celui-ci... C'est pourquoi il est nécessaire de **matérialiser au sol la zone où les branches d'arbres vont tomber** afin que les autres travailleurs n'y pénètrent pas pendant vos travaux d'élagage.



Le meilleur des secours : la prévention

Afin d'éviter un accident mais aussi pour pouvoir intervenir le plus rapidement possible s'il se réalise, il est indispensable de prendre quelques précautions que ce soit au niveau de l'entreprise, du chantier ou du poste de travail.

Concernant l'**entreprise**, il est fortement recommandé de :

- former ses élagueurs aux **techniques d'assistance au blessé dans l'arbre** et à la **SST (Sauveteur Secouriste du Travail)** ;

- former ses élagueurs à différentes techniques d'ascension rapide sur corde ;
- composer des équipes avec **au minimum deux élagueurs** (soit l'un grimpe et l'autre reste au sol, soit les deux grimpent dans l'arbre) ;
- fournir à chaque équipe un **équipement d'intervention** qui est vérifié régulièrement ;
- équiper le grimpeur d'une **trousse de secours portative** ;
- fournir à chaque équipe un téléphone portable permettant d'appeler les secours facilement

Concernant le **chantier**, il faut :

- avoir un véhicule de chantier prêt à démarrer pour aller au-devant des secours (mais pas pour transporter le blessé !) ;
- **signaler suffisamment le chantier** pour aider les secours à l'atteindre rapidement ;
- placer l'équipement d'intervention dans le véhicule de manière à ce qu'il soit facilement accessible.

Sur le **poste de travail**, l'élagueur doit :

- **mettre en place une corde d'accès à l'arbre** et la garder pendant toute la durée de son travail ;
- avoir un rappel dont la longueur est en lien avec la hauteur et l'envergure de l'arbre afin d'éviter les paliers de descentes ;
- bien gérer les différentes cordes afin de faciliter son travail.

CONFORM HSCT propose une formation adaptée aux risques liés à l'activité de bucheron et/ou d'élagueur :

Bucheronnage et élagage ^[5]

[cliquer pour plus d'information](#) ^[5]

Cette formation peut être suivie dans son intégralité « Bucheronnage et élagage » sur 5 jours ou il est possible de ne retenir que la formation « bucheronnage » qui se déroulera alors sur 3 jours ou la formation « élagage » sur 3 jours également.

URL source: <https://www.conform.pf/actualite/bucheron-elagueur>

Liens

[1] https://www.conform.pf/sites/default/files/img_princ/aaaaaaaaa.jpg

- [2] <https://materiel-elagage.4mepro.com/content/281-les-techniques-de-grimpe>
- [3] <https://materiel-elagage.4mepro.com/epi-1128>
- [4] <https://materiel-elagage.4mepro.com/tronconneuses-1154>
- [5] <http://www.conform.pf/formation/bucheronnage-et-elagage>